L’IDD en action : réflexes pratiques pour la distribution d’assurances

OBJECTIFS

Cet E-learning propose une révision pratique de la directive sur la distribution d’assurances (IDD) et n’est pas conçue comme une introduction générale ni comme un approfondissement juridique. Elle explique comment reconnaître les risques IDD dans la pratique quotidienne, quelles actions sont appropriées et quand une escalade est indiquée. Il aborde également des principes issus du contexte belge MiFID, tels que la fourniture d’informations correctes, le devoir de diligence, la gestion des conflits d’intérêts et l’obligation d’agir dans l’intérêt du client. L’accent est mis sur l’application pratique de ces principes dans le cadre de l’IDD.

Les objectifs de cette formation sont :

- reconnaître quand l’IDD s’applique dans le cadre de la distribution d’assurances;
- appliquer correctement le devoir de diligence, les obligations d’information et l’analyse des exigences et des besoins;
- distinguer le conseil, la recommandation et la distribution sans conseil;
- reconnaître les risques IDD liés aux produits d’investissement fondés sur l’assurance, aux conflits d’intérêts, aux rémunérations et aux incitations;
- évaluer quand un contrôle, une documentation ou une escalade supplémentaire est nécessaire.

RESUME

Catégorie:

- Assurances
- Compliance & audit

Niveau:

Basique

Prix:

- Membre: € 95.00
- Non-membre: € 115.00
- Partner BZB: € 95.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Assurances: **0.5h** spécifique au secteur
- Compliance Assurances: **0.5h**

PUBLIC

Cette formation s’adresse aux collaborateurs des secteurs financier et de l’assurance qui connaissent déjà l’IDD et qui, dans leur fonction quotidienne, participent au développement, à la distribution, à la vente ou au suivi de produits d’assurance :

- agents d’assurance, intermédiaires d’assurance, gestionnaires de relations, conseillers clientèle et collaborateurs commerciaux qui informent, conseillent ou accompagnent les clients au sujet de produits d’assurance;
- collaborateurs des produits, du back-office, de la compliance et du contrôle qui doivent appliquer, suivre ou soutenir les obligations IDD et savoir quand un contrôle, une documentation ou une escalade supplémentaire est nécessaire.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau de base : cette formation ne requiert aucune connaissance préalable et couvre la base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

Cet E-learning consiste en une révision pratique et structurée du contenu, complétée par des exemples et des situations reconnaissables issues de la pratique de l'assurance.

- Le réflexe central de l'IDD
- Quand la directive IDD s'applique-t-elle ?
- Le devoir de diligence en tant que norme de conduite générale
- Client, catégorisation et niveau de protection
- Obligations d'information, informations sur les produits et publicité
- Analyse des désirs et des besoins
- Conseil, recommandation et distribution sans conseil
- Assurances comportant une composante d'investissement
- Conflits d'intérêts, transparence, rémunérations et incitations
- Gouvernance des produits, marché cible et stratégie de distribution
- L'IDD tout au long de la chaîne d'assurance
- L'IDD continue d'évoluer
- Conclusions

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** 30 minutes
- **Matériel didactique** : module interactif
- **Heures de recyclage :** Cet E-learning comprend un test en ligne composé de questions à choix multiples. Les heures de recyclage ne sont accordées que si vous réussissez ce test. Si vous l'échouez (résultat inférieur à 60 %), les heures de recyclage ne seront pas accordées. Nous vous recommandons donc de ne passer le test que lorsque vous êtes sûr de maîtriser la matière.

MÉTHODOLOGIE

Un **« E-learning »** est un auto-apprentissage à 100 %. Vous vous connectez individuellement à la plateforme d'apprentissage MyFA et traitez à votre rythme le contenu d'apprentissage qui vous est proposé via une présentation interactive. Vous pouvez suivre cette formation en ligne où, quand et aussi souvent que vous le souhaitez. Le matériel didactique se compose d'un format numérique avec texte, vidéo, images, animations, questions de test et/ou références à des documents et/ou sites web pertinents.